
Proposition de recommandations de l'organisation de l'activité d'ECMO en France pendant la crise sanitaire COVID19

Le 25 mars 2020

Dans le contexte actuel de pandémie COVID19 occasionnant la prise en charge de nombreux SDRA pouvant nécessiter la pose d'une ECMO, survenant dans une situation de difficulté majeure d'approvisionnement en ECMO (consoles et consommable), il convient d'insister sur une utilisation raisonnée de cette ressource rare. La pénurie persistante de circuits d'ECMO oblige à adopter plusieurs mesures.

Il apparaît nécessaire de mettre en place une **régulation stricte et centralisée à l'échelle régionale des indications d'ECMO veino-veineuse**.

Il n'y a pas de place pour l'ECCO2R dans la stratégie de prise en charge de ces malades ni pour aucune autre indication (RFE SRLF). Les consoles et le matériel dédié à l'ECCO2R doivent donc pouvoir être mobilisés.

Dans le contexte actuel, **l'activité d'ECMO veino-artérielle doit pouvoir être poursuivie pour la prise en charge des patients en choc cardiogénique**.

Les programmes d'ECMO-VA pour arrêt cardiaque extrahospitalier et d'ECMO pour prélèvement d'organes devraient être suspendus temporairement, compte tenu de l'impact sur la disponibilité du matériel.

Les centres « recours » ayant l'expérience de l'ECMO ont vocation à prendre en charge ces malades en collaboration avec les centres « experts » (centres de chirurgie cardio-thoracique).

Enfin, dans le contexte, il est souhaitable à l'échelle régionale d'avoir une **visibilité sur l'état des ressources en ECMO** (Consoles, Circuits, et canules) pour en optimiser l'utilisation.

Une cartographie précise de la localisation des ECMO est nécessaire pour faciliter la redistribution des pompes vers les centres recours régionaux.

S'agissant d'une ressource rare, **le parc de consoles d'ECMO (ou ECCO2R) ou de circuits doit pouvoir être mobilisable d'un centre à un autre pour prendre en charge un patient**. Cette gestion doit être coordonnée par le centre « recours » à l'échelle de la région avec le soutien éventuel de la SFCTCV si une mobilisation nationale est nécessaire.

Le comité scientifique du CNP et de la SFCTCV reste à votre disposition par mail à l'adresse suivante :

covid19@sfctcv.org